**Mise en œuvre du Choc des savoirs**

**La concertation des équipes de lettres**

*L’organisation des enseignements de français et de mathématiques en groupes nécessite un travail en commun de l’équipe disciplinaire pour bâtir une action pédagogique concertée et mieux suivre les élèves.*

Il s’agit notamment de *choisir des outils communs pour les élèves*, d’élaborer des *programmations et progressions annuelles cohérentes et harmonisées*, et, éventuellement, de *co‑enseigner ou co‑intervenir dans la classe*.

**Extraits du Vademecum « Mettre en place les groupes de besoins. Faire réussir tous les élèves au collège » (Eduscol, mai 2024), p. 21-23**

**LES PRINCIPES**

L’action concertée de l’équipe de lettres permet de garantir un suivi optimal des apprentissages de tous les élèves d’une cohorte, tout au long de leurs quatre années passées au collège, en garantissant que chacun a été accompagné au plus près de ses besoins.

Harmoniser des pratiques d’enseignement ne revient pas à les uniformiser. Sans remettre en cause l’exercice de la liberté pédagogique et la créativité des professeurs, le travail d’harmonisation et de concertation mené au sein des équipes doit permettre à chaque élève de disposer de repères clairs, facilitant l’entrée dans les apprentissages, et de bénéficier de méthodes d’enseignement adaptées à ses besoins.

La concertation constitue un levier de développement professionnel pour tous les professeurs, en permettant à chacun de nourrir ses pratiques d’enseignement de celles des autres, et en discutant des méthodes les plus adaptées aux élèves accueillis au sein de l’établissement.

*Pour permettre aux élèves d’atteindre les objectifs de l’année en français, il est plus que jamais essentiel que les professeurs élaborent ensemble une progression concertée. L’enjeu de ce travail d’équipe est de garantir à tout élève, quel que soit son parcours au fil des mois, une offre d’apprentissage pleinement cohérente avec l’ensemble des enjeux de l’année.*

*Il s’agit donc, non d’établir une progression en tout point identique s’imposant à tous les professeurs de français d’un même niveau d’enseignement, mais bien de consacrer l’expertise collective de l’équipe disciplinaire à penser les objets d’apprentissage et situations de travail, leur articulation dans le temps, les choix propres à favoriser la réussite des élèves dans toute leur diversité.*

*[…]*

*Les situations de travail proposées dans les différents groupes doivent aussi être au cœur de la réflexion en équipe, pour garantir une offre d’apprentissage à la fois cohérente, respectueuse de la diversité des élèves et de la liberté pédagogique des professeurs.*

*Comme la constitution des groupes est évolutive, ces situations de travail doivent contribuer à faire percevoir à chaque élève ce qui fait l’unité de l’enseignement de français, quels que soient les groupes au sein desquels il en bénéficie au cours de l’année. Par exemple, en étude de la langue, mettre en place dans tous les groupes des démarches collectives comme l’adoption de rituels d’analyse constitue un facteur de cohérence favorable aux apprentissages.*

*Cette préoccupation est pleinement compatible avec l’exercice de la liberté pédagogique des professeurs pour concevoir les situations d’apprentissage précises mises en œuvre dans les séquences. Ainsi, si les professeurs d’un même collège doivent assurer la cohérence du parcours de chaque élève en répartissant de manière concertée à l’échelle de l’année les thématiques / questionnements et les compétences « majeures » des séquences travaillés dans tous les groupes, cela n’implique pas de s’astreindre à travailler obligatoirement sur les mêmes œuvres ou les mêmes textes. Non seulement chaque professeur conserve la liberté du choix des textes et livres proposés à l’étude, mais il lui revient de définir les démarches les plus adaptées aux progrès des groupes dont il a la charge.*

**Extraits du Vademecum « Mettre en place les groupes de besoins. Faire réussir tous les élèves au collège » (Eduscol, mai 2024), p. 21-23**

Afin d’organiser efficacement le travail de concertation, il convient :

* de fixer la temporalité et l’objectif des réunions de concertation (quand ? pourquoi ?)[[1]](#footnote-1) ;
* de s’entendre sur une finalité pour chacune des réunions de concertation (élaboration de la programmation annuelle, de la progression, répartition des élèves dans les groupes, …) ;
* de développer des outils de mutualisation du travail (espace de travail partagé, …).

**PLANIFICATION DE LA CONCERTATION : UNE PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE**

La proposition ci-dessous n’a aucune visée prescriptive ou modélisante. Elle constitue une projection possible pour la mise en œuvre de la concertation, et pourra être adaptée en fonction de la diversité des organisations retenues dans les collèges.

Elle permet d’identifier les éléments qui doivent faire l’objet d’une concertation.

|  |
| --- |
| **Réunion de concertation n°1**Première demi-journée banalisée3e trimestre 2023/2024 |
| Objectifs :\*s’acculturer aux enjeux de la réforme\*échanger sur la manière dont chaque professeur perçoit la réforme\*permettre à chaque professeur de se projeter dans la mise en œuvre de la réforme, en distinguant – dans ses pratiques habituelles ou dans la mise en œuvre de la nouvelle organisation des enseignements – est fondamental pour lui. | *Eléments de réflexion :****Ce premier temps d’échange est un préalable nécessaire à la programmation de l’année****. En effet, les choix de programmation (temps d’enseignement en groupes* vs. *temps d’enseignement en classes de référence, durée des périodes, etc.) sont intimement liés aux pratiques pédagogiques des professeurs.**Si le maintien d’un projet interdisciplinaire qui concerne une classe est fondamental pour un professeur, par exemple, il conviendra de programmer une période d’enseignement en classe entière au moment qui sera le plus opportun pour sa mise en œuvre.*  |
| Objectifs : \*échanger sur les pratiques individuelles\*élaborer la progression concertée (1) : identifier les compétences à travailler en priorité, cibler les finalités d’apprentissage, formuler projets d’apprentissage, croiser l’approche par compétences et l’approche thématique, répartir les séquences sur l’année. | *Eléments de réflexion :**-****Pour élaborer la progression concertée, il ne convient pas de faire table rase des pratiques individuelles****. Dans un premier temps,* ***il peut être très utile de partir des progressions habituellement mises en œuvre dans les classes de chacun des professeurs****. De ce temps d’échanges pourront naître des idées fécondes pour la progression commune.**-****La progression harmonisée doit permettre de définir, pour chaque séquence d’apprentissage, une compétence majeure ou dominante, en lien avec une des thématiques (6e) ou un des questionnements (5e) de la partie « Culture littéraire et artistiques des programmes ».*** *Pour chaque séquence, l’équipe :* *1.cible les compétences[[2]](#footnote-2) à travailler en priorité,* *2.cible la thématique/le questionnement travaillé.e,* *3.formule un projet d’apprentissage qui, tout en ciblant les mêmes compétences, peut être différencié selon les groupes.**Les séquences sont réparties sur le temps de l’année scolaire.* *NB. L’étude de la langue suit, dans une progression, la logique du système de la langue[[3]](#footnote-3) ; ainsi, le travail sur la langue est intégré à chaque séquence et adossé aux différents projets d’apprentissage.* |
| **Réunion de concertation n°2** Seconde demi-journée banalisée3e trimestre 2023/2024 |
| Objectifs :\*aborder les modalités de constitution des groupes, pour une période donnée (p. ex. pour un trimestre)\*élaborer la progression concertée (2) : envisager la déclinaison des premières séquences, en fonction des groupes constitués\*le cas échéant, réfléchir aux spécificités de la pédagogie dans une groupe à effectif réduit\*s’entendre sur des éléments essentiels pour le bon fonctionnement des groupes : matériel, organisation et présentation du cahier ou du classeur, codes graphiques, etc. ; modalités de consignation du travail de l’élève, de ses réussites, suivi du travail et de la progression de chacun (outils numériques, documents de suivi, temps d’échanges, etc.) ; communication avec les parents ; démarches qui font l’unité du cours de français (rituels, séances communes, défis inter-groupes, temps de bilan, partage d’expérience sur un même objet d’enseignement entre des élèves de groupes différents, etc.). | *Eléments de réflexion :**-****Tout en visant,* in fine*, les mêmes attendus pour tous les élèves*** *(*cf. *programmes d’enseignement, repères de progressivité, attendus de fin d’année),* ***l’enjeu de la nouvelle organisation des enseignements de français et de mathématiques est de permettre à chaque élève de progresser à son rythme, en tenant compte de ses besoins****. Cela nécessite une réflexion sur les leviers de la différenciation pédagogique.**-****Les modalités de constitution des groupes[[4]](#footnote-4) doivent être concertées, pour permettre à chaque professeur de concevoir les scénarios pédagogiques les plus adaptés****. Lors de cette réunion de concertation, on approfondit la réflexion sur la progression des apprentissages, en déclinant les projets d’apprentissage selon les groupes[[5]](#footnote-5).**-Une fois que les différents projets d’apprentissage et leurs déclinaisons selon les groupes ont été définis, chaque professeur planifie et conçoit librement les séances d’enseignement pour son groupe. Toutefois, si l’équipe le souhaite, la conception didactique peut ensuite donner lieu à un partage et à une mutualisation du travail.**-****La concertation peut utilement donner lieu à une réflexion collective sur les leviers de la différenciation les plus adaptés ; il convient également d’envisager les gestes professionnels spécifiques à mobiliser dans le cadre d’un enseignement en groupe à effectif réduit[[6]](#footnote-6)****.* *-S’il convient de développer la réflexion sur la différenciation, la déclinaison d’une même finalité d’apprentissage en différents scénarios pédagogiques pensés en fonction des besoins des élèves, on veillera aussi à s’interroger systématiquement sur ce qui est commun entre les groupes (connaissances à développer, passages obligés, temps de mise en commun, de partage d’expériences entre les groupes, etc.).**-****Pour assurer la cohérence de l’enseignement dans le cadre de groupes flexibles, les professeurs de l’équipe s’entendent sur des modalités de fonctionnement cohérentes****, qui permettront à un élève de ne pas perdre ses repères lorsqu’il changera d’enseignant.**-****Réfléchir à des démarches qui font l’unité du cours de français s’avèrera particulièrement utile pour combattre toute forme d’assignation scolaire****.**-Pour déclencher la réflexion sur les éléments essentiels pour le bon fonctionnement des groupes, on gagnera à se mettre à la place d’un élève qui serait amené à changer de groupe et/ou d’enseignant d’une période à une autre : qu’est-ce qui pourrait poser des difficultés à cet élève ? comment assurer la cohérence de l’enseignement lors du passage d’un groupe à un autre ?* |
| Objectifs :\*programmer l’année scolaire : fixer le calendrier des périodes d’enseignement en groupes et les éventuelles périodes d’enseignement en classes de référence (jusqu’à dix semaines dans l’année)\*fixer les moments de recomposition des groupes\*dans le cas d’une organisation présentant plus de groupes que de classes et prévoyant des périodes d’enseignement en classes de référence, déterminer le rôle du professeur surnuméraire lors de ces temps. | *Eléments de réflexion :**-* ***La programmation des temps en groupes et des temps en classes de référence pourra – ou non – être identique en mathématiques et en français****.* *Les deux configurations présentent un intérêt : l’alignement de la programmation en français et en mathématiques est plus lisible pour les élèves et leurs parents, et présente des facilités logistiques (mise à jour des emplois du temps et des listes d’appel sur l’ENT, notamment) ; au contraire, une programmation spécifique à chaque discipline s’adapte mieux au rythme et à la temporalité des apprentissages (durée des séquences d’enseignement, notamment) et permet de mieux intégrer les projets disciplinaires.**En tout état de cause, la programmation est concertée au sein des équipes, soumise à un dialogue dans le cadre du conseil pédagogique, et arrêtée par le chef d’établissement qui la présente pour information au conseil d’administration.* *-* ***Durant les périodes d’enseignement en classe de référence, le professeur surnuméraire peut, notamment, intervenir en co-enseignement aux côtés de ses collègues, ou jouer un rôle de référent dans le suivi des élèves.*** |
| **Réunions organisées au cours du 1er trimestre 2024/2025****puis, régulièrement, tout au long de l’année scolaire** |
| Objectifs :-faire un premier bilan sur la mise en œuvre de l’enseignement en groupes-ajuster les modalités de travail en équipe-ajuster la progression et les pratiques d’enseignement | *Eléments de réflexion :**-Trouver une dynamique de travail d’équipe, installer des méthodes de travail efficaces nécessite du temps. Il convient de* ***faire preuve de souplesse****, d’accepter des errements, et de* ***réajuster les pratiques jusqu’à trouver un* modus vivandi.** |
| Objectifs :-faire un bilan sur les progrès des élèves-à l’issue d’une période donnée, fixer les modalités de reconfiguration des groupes, et envisager les déclinaisons les plus adaptées pour les séquences de la période suivante … | *Eléments de réflexion**-****Afin d’éviter toute forme d’assignation scolaire, on veillera à tenir compte de paramètres différents pour constituer les groupes, selon les périodes*** *(besoins identifiés dans un domaine de compétences, résultats fragiles obtenus dans une famille de tâche, maîtrise des compétences psycho-sociales – faire travailler spécifiquement les élèves les plus timides à l’oral, développer la capacité à travailler en groupe, renforcer la confiance en soi, etc.).**-La logique de la réforme consiste à renforcer le suivi collectif des élèves d’une cohorte et la mise en œuvre d’une réponse concertée aux besoins des élèves ;* ***le bilan sur la progression des élèves permettra d’affiner l’évaluation qui sera portée sur le bulletin, qui devra tenir compte non seulement de la performance des élèves sur des évaluations ciblées, mais aussi des progrès réalisés tout au long du semestre****. En d’autres termes, le résultat qui apparaît dans le bulletin des élèves ne saurait être une pure moyenne arithmétique ; il conviendra de tenir compte de la progression des élèves tout au long de la période, et du niveau atteint à l’issue de la période.* |

1. A cet égard, il peut être utile d’identifier avec le chef d’établissement, en tenant compte des contraintes organisationnelles propres à chaque collège, le créneau de l’emploi du temps qui pourrait être favorable à la concertation (le Vademecum « Mettre en place les groupes de besoins. Faire réussir tous les élèves au collège » évoque notamment des créneaux banalisés ponctuellement, ou d’autres dispositifs de type « heures bleues »). [↑](#footnote-ref-1)
2. *Point de vigilance : Pour que la progression soit cohérente, on ne se contentera pas d’identifier un domaine d’enseignement (lire, écrire, dire, maîtriser la langue), mais on ciblera des compétences et des tâches précises.*

*Sur les principales finalités d’apprentissage en classes de 6e et de 5e, on pourra se reporter à la fiche « Quelles finalités d’apprentissage pour la progression concertée en classes de 6e et de 5e? », publiée sur le site de l’académie de Strasbourg.* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Pour élaborer la progression de langue, on s’appuiera avec profit sur deux guides fondamentaux publiés sur Eduscol – la* Grammaire du français. Terminologie grammaticale *et la* Grammaire du français du CP à la 6e *; on pourra aussi s’inspirer de la progression grammaticale proposée par Bénédicte Colau (disponible en ligne sur le site de l’académie d’Aix-Marseille et sur Eduscol) et sur la progression grammaticale proposée par le GAF « La maîtrise de la langue française, un pilier de la réussite des élèves » (disponible en ligne sur le site de l’académie de Strasbourg).* [↑](#footnote-ref-3)
4. *On se reportera utilement à la fiche « Constitution des groupes & Enseignement dans les groupes à effectifs réduits », mise à disposition des professeurs sur le site de l’académie de Strasbourg.* [↑](#footnote-ref-4)
5. *La fiche « La différenciation des parcours », disponible en ligne sur le site de l’académie de Strasbourg, rappelle les principaux leviers de la différenciation, identifie les écueils à éviter et propose des exemples de mise en œuvre.* [↑](#footnote-ref-5)
6. *La fiche « Constitution des groupes & Enseignement dans les groupes à effectifs réduits », mise à disposition des professeurs sur le site de l’académie de Strasbourg, permet d’identifier les stratégies d’enseignement les plus adaptées, notamment pour répondre aux besoins des élèves en difficulté.* [↑](#footnote-ref-6)